

ACTION URGENTE

MENACES CONTRE UN MILITANT DÉNONÇANT DES DISPARITIONS FORCÉES

Javier Barrera Santa, dirigeant de l'ASFADDES, association qui milite pour que justice soit rendue dans des affaires de disparitions forcées, a été menacé à Medellín (Colombie).

Le 12 mars, **Javier Barrera Santa**, coordonnateur de la section de Medellín de l'Association de parents de détenus-disparus (ASFADDES), a reçu un appel téléphonique de menace dont voici un extrait : « Mouchard, fils de pute, c'est toi qui vas disparaître. »

L'ASFADDES milite pour que justice soit rendue dans des affaires de disparitions forcées et d'homicides. Cette organisation a déjà fait l'objet d'une surveillance en raison de ses activités en faveur de la justice. Le 1^{er} mars, par exemple, un homme a été découvert caché derrière une porte lors d'une réunion rassemblant des proches de victimes de disparitions forcées qui avait été organisée dans les locaux de l'ASFADDES à Medellín. Lorsque les personnes présentes l'ont pris à partie, il s'est enfui.

Javier Barrera Santa est porte-parole de la Table ronde départementale sur les disparitions forcées, coalition de victimes et d'organisations de défense des droits humains qui organise des manifestations publiques visant à honorer la mémoire des personnes victimes de disparitions forcées et attire l'attention du grand public sur le climat d'impunité qui règne actuellement. Javier Barrera Santa est aussi porte-parole actif de l'ASFADDES et, à ce titre, il s'est félicité publiquement de la décision prise par la Cour suprême en octobre 2013. Celle-ci a statué que le général à la retraite Mauricio Santoyo devait faire l'objet d'une information judiciaire concernant son rôle présumé dans les disparitions forcées d'Ángel Quintero et de Claudia Monsalve, en 2000. Lorsqu'il a évoqué publiquement cette affaire, Javier Barrera Santa a aussi déclaré que d'autres membres des forces de sécurité étaient peut-être impliqués dans les faits. Il avait déjà été menacé en raison de ses activités en faveur des droits humains et avait dû quitter son domicile à la suite de menaces de mort, en 2011.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- dites-vous inquiet pour la sécurité de Javier Barrera Santa et des autres membres de l'ASFADDES, et appelez les autorités à fournir à ces personnes une protection efficace et conforme à leurs souhaits ;
- engagez les autorités à diligenter une enquête minutieuse et impartiale sur les menaces proférées à l'encontre de cet homme, à rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- rappelez-leur qu'en vertu de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme (ONU, 1998), elles ont l'obligation de protéger les défenseurs des droits humains.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 30 AVRIL 2014 À :

Président de la République
 Presidente Juan Manuel Santos
 Presidente de la República, Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26
 Bogotá, Colombie
 Fax : +57 1 596 0631
Formule d'appel : Excmo. Sr. Presidente Santos, / Monsieur le Président,

Directeur de l'Unité nationale de protection
 Dr. Andrés Villamizar Pachón
 Director de la Unidad Nacional de Protección (UNP)
 Carrera 58 No. 10-51
 Bogotá, Colombie
 Fax : +57 1 261 6287
Formule d'appel : Estimado Sr. Villamizar, / Monsieur,

Copies à :

ONG
 ASFADDES Medellín
 Calle 53 49-44 Oficina 303
 Medellín, Colombie

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
 INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

MENACES CONTRE UN MILITANT DÉNONÇANT DES DISPARITIONS FORCÉES

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au cours du conflit armé qui déchire la Colombie depuis des années, les membres d'organisations de défense des droits humains, de syndicats et d'autres organisations à vocation sociale sont souvent victimes de menaces, de disparition forcées ou d'homicides. Les groupes paramilitaires colombiens sont censés avoir été démobilisés dans le cadre d'un programme lancé par le gouvernement en 2003, mais les menaces proférées contre des organisations de défense des droits humains et des syndicats, à Barrancabermeja et ailleurs, montrent qu'ils sont toujours actifs.

L'ASFADDES est une organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits humains composée de familles de victimes de disparitions forcées, qui tentent de découvrir ce qu'il est advenu de leurs proches et de faire traduire en justice les responsables présumés.

Le 6 octobre 2000, deux membres de la section de Medellín de l'ASFADDES, Ángel José Quintero Mesa et Claudia Patricia Monsalve Pulgarín, ont été enlevés par des hommes armés. On ignore toujours tout de leur sort. Le général à la retraite Mauricio Santoyo serait impliqué dans la mise sur écoute illégale des locaux de l'ASFADDES à Medellín, qui a eu lieu avant la disparition forcée de ces militants. Il a été extradé vers les États-Unis pour trafic de stupéfiants.

Le frère de Javier Barrera Santa, Oscar Leonel Barrera, a été victime d'une disparition forcée lors d'un massacre, le 16 mai 1998. Une force paramilitaire en nombre et lourdement armée avait alors parcouru librement plusieurs quartiers pauvres de la ville de Barrancabermeja. En chemin, elle avait réuni des habitants avant d'en tuer plusieurs sur place et d'en obliger beaucoup d'autres à monter à bord de camions. Vingt-cinq personnes avaient ainsi été enlevées. Lorsque le corps d'Oscar Leonel Barrera a été retrouvé et restitué à sa famille, en 2009, celle-ci a été menacée de mort par le groupe paramilitaire des Aigles noirs.

L'ASFADDES possède des locaux à Barrancabermeja qui ont dû être fermés temporairement par le passé pour des raisons de sécurité. En 2009, Luz Elsie Almanza Suárez, qui est une parente de personnes disparues lors du massacre du 16 mai 1998, a été menacée de mort par des paramilitaires qui ont déclaré qu'elle était une cible militaire. Cette femme et d'autres membres de l'ASFADDES à Barrancabermeja cherchent où se trouvent leurs proches et militent pour que les personnes soupçonnées de porter une responsabilité pénale dans des atteintes aux droits humains soient jugées.

Noms : Javier Barrera Santa (h), autres membres de l'ASFADDES (hommes et femmes)
Hommes et femmes

AU 62/14, AMR 23/011/2014, 19 mars 2014